69e Année. IIe Série. Tome I. N° 46 12 Novembre 1898

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

Revue Clinique de Médecine, Chirurgie & Obstétrique

Directeur : **F. DE RANSE.** — *Rédacteur en chef :* **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Classement des Maladies ; par M. le Dr Marcel Baudouin. — Thérapeutique : Les Eaux Chlorurées Sodiques de Saint-Nectaire-le-Haut (Source Rouge) en Injections hypodermiques (fin) ; par M. le Dr A. Versepuy. — Revue des Sociétés savantes de la Semaine : I. *Médecine*. II. *Chirurgie*. — Revue des Congrès. Congrès français de Chirurgie à Paris, 17-25 octobre 1898 : Gastro-entérostomie. Sur un cas d'exstrophie de la vessie dans le sexe féminin. Nouveau procédé autoplastique. — Congrès de Gynécologie, d'Obstétrique et Pédiatrie, Marseille 1898 : Classification décimale des opérations sur l'Utérus. — Affections utérines et bicyclette. — Variétés : La Peste à Anzob. — La suppression des laboratoires de bactériologie. — La Bibliographie médicale. — Nécrologie. — Nouvelles et Faits divers. — Petite Correspondance. — La Médecine au Théâtre.

BULLETIN

Le Classement des Maladies.

Dans l'*Annuaire statistique de la Ville de Paris*, qui vient de paraître, et qui se rapporte à l'année 1896 (On ne se presse jamais à la Direction des Affaires Municipales !), nous avons relevé un travail intéressant, relatif à la nomenclature des maladies adoptée par le Service de Statistique de la Ville de Paris.

Cette classification est malheureusement en usage dans un certain nombre de pays et dans plusieurs Bureaux de Statistique étrangers. Il n'en est pas moins très regrettable qu'on n'ait pas pris soin de la faire coïncider avec les classifications bibliographiques : ce qui cependant aurait été très aisé !

Etant données les raisons officielles qui obligent ces Bureaux à maintenir leurs méthodes, il n'est pas probable qu'on obtienne jamais un changement quelconque ; et, de la sorte, l'on ne pourra jamais faire coïncider les classements de fiches : ce qui entraînera à des dépenses énormes des deux côtés.

Voilà où l'on arrive, quand on s'obstine à conserver, par amour propre mal placé, des moyens de travail manifestement inférieurs !

La nomenclature en question est une sorte de transaction entre celle des divers pays ; mais, au lieu de simplifier, on n'est parvenu ainsi qu'à compliquer les opérations. En ces matières, il vaut mieux choisir une méthode bien nettement définie et ne suivre qu'elle ; on risque moins de s'égarer. C'est, sinon plus diplomatique, du moins plus pratique. Toutefois, ladite nomenclature a d'excellents côtés ; mais ce sont précisément ceux qu'on a utilisés aussi pour les méthodes bibliographiques.

Ainsi, autant que possible, on a classé les maladies d'après leur siège anatomique, et non pas d'après leur nature. Rien de mieux ; mais il ne faut pas pousser le principe à l'extrême, sous prétexte que les progrès de la Science modifient sans cesse les idées que se font les médecins de certaines affections. De cette façon, on arriverait sans peine à placer, comme jadis, le choléra et la fièvre typhoïde dans les maladies du tube digestif !

En réalité, ce dont il faut se souvenir, c'est qu'en médecine il n'y a pas de maladie *en soi* ; il n'y a que des manifestations locales ou générales des causes pathogènes. En partant de ce principe, nous avons paré à toutes les difficultés.

Nous aurions bien d'autres remarques à formuler sur la classification adoptée à la Ville de Paris. Nous n'insisterons pas cependant, ces questions n'étant pas pour nos lecteurs d'un palpitant intérêt. Nous voulons espérer toutefois qu'ils pardonneront à un homme à fiches (sans calembour) d'avoir voulu montrer à un collègue que tout n'est pas, dans le métier de *ficheur*, aussi rose que beaucoup le prétendent.

Marcel Baudouin.

THÉRAPEUTIQUE

Les Eaux Chlorurées Sodiques de Saint-Nectaire-le-Haut (Source Rouge) en Injections hypodermiques (1),

par le Dr A. VERSEPUY.

(Suite).

EXPÉRIENCES SUR LES ANIMAUX. — Nous devons dire maintenant ce que nous avons observé sur les animaux, à la suite des injections d'eau minérale naturelle de la *Source Rouge*.

Sûr de pouvoir, sans craindre d'accidents infectieux, injecter l'eau de nos ballons et même de nos bouteilles ordinaires, pendant les six premiers mois au moins, nous avons pu faire ainsi un certain nombre d'expériences résumées dans le tableau suivant :

Injections de sérum hydro-minéral (Source Rouge) de Saint-Nectaire-le-Haut, sur les animaux.

Année 1897.— Lapin n° 1. Le 17 septembre (poids 2kil. 300) injection sous-cutanée, 15 grammes. 24 septembre, température 39° 1/2 ; injecté 30 grammes, température 40°.

Lapin n° 2 (poids 2 kil. 180 gr.). Le 17 septembre, injecté 15 grammes. Le 24 septembre, température 39° 04. Injecté 30 grammes.

Lapin n° 3 (poids 2 kil. 50 gr.). Injecté 15 grammes. Le 24 septembre, température 39° 02. Injecté 45 grammes.

Lapin n° 4 (poids 2 kil. 300 gr.). Le 17 septembre, injecté 15 gr. Le 24 septembre, température 39° 1/2. Injecté 60 gr. Le 27 septembre, température 39° 03. Le 8 décembre, injecté 140 gr.

Ces quatre animaux, nourris de façon ordinaire, n'ont presque pas présenté de réaction au thermomètre ; ils sont vivants, en bonne santé et ont augmenté de poids.

Les injections ont été faites à l'aide de la seringue à sérum Debove et de l'aspirateur Dieulafoy, préalablement stérilisés.

Avant chaque injection, les précautions antiseptiques usuelles ont été prises.

Nous avons cherché à nous rendre compte à la fois de l'action de cette eau en injections intraveineuses et hypodermiques, et de la dose qu'en pouvait supporter un lapin.

Il faut, pour tuer un lapin, lui en injecter d'un coup, près du quart de son poids. Il meurt alors avec des convulsions. Cependant la dose toxique est moindre, surtout si on en injecte brusquement une grande quantité. C'est ainsi que 450 grammes injectés d'un seul coup, avec l'appareil Potain, dans la veine fémorale d'un lapin de 2 kilog. 300, le tue presque sur le coup, avec dyspnée et convulsions, tandis qu'on arrive à en faire supporter jusqu'à 700 et 800 grammes, si on injecte lentement.

Il est vrai de dire que le lapin urine de suite et élimine, presque concurremment à l'injection, le liquide introduit.

Il paraît résulter de nos observations que la dose morbide est, pour le lapin, beaucoup plus élevée que pour aucun des liquides injectés jusqu'ici ; elle atteindrait environ 125 à 130 grammes par kilogramme.

Dans la plupart des cas, en particulier toutes les fois qu'on injectait une dose massive d'eau de la *Source Rouge*, à la vitesse de 25 à 30 cc. par minute, le lapin manifestait au bout de quatre à cinq minutes une accélération de la respiration, qui ne tardait pas à se ralentir, de la tachycardie, un abaissement de la température de 1° à 2°, ne tardant pas à céder et laissant, pendant l'heure qui suit l'injection, la température à 1° et 1°5 au-dessus de la normale, des mictions fréquentes commençant au bout de huit à dix minutes et enfin un léger abattement consécutif. Ce sont, en somme, plutôt atténués, les symptômes réactionnels de tous les sérums préconisés.

Ajoutons cependant que tous ces phénomènes sont surtout marqués dans les injections intra-veineuses, qu'ils sont, au contraire, à peine sensibles ou nuls dans les injections hypodermiques proprement dites, même avec des doses élevées de liquide, 25 et 30 grammes par kilog.

On a dit que les injections intraveineuses de sérum exerçaient une action dissolvante sur les globules rouges. Nous n'avons observé qu'une fois, chez un lapin, qui avait reçu d'une façon continue 730 grammes d'eau de *Source Rouge* en une heure et demie, sans accident, un gonflement manifeste des globules sanguins.

Nous pouvions donc affirmer que l'eau de la *Source Rouge*, de Saint-Nectaire-le-Haut, pouvait, sans inconvénients, être injectée aux animaux,

(1) Communication au Congrès d'Hydrologie de Liège, Septembre 1898.

même à dose massive et intra-veineuse, et nous étions dès lors autorisé à l'employer chez l'homme dans quelques affections spéciales, soit d'épuisement par hémorrhagie, soit d'intoxication par une maladie générale, soit même de résorption par insuffisance éliminatoire, et nous obtînmes, comme on va voir, des résultats appréciables, justifiant pleinement nos prévisions sur les qualités et les propriétés de l'eau de la *Source Rouge* de Saint-Nectaire-le-Haut, qui n'est réellement, en définitive, qu'un *sérum minéral naturel*, qu'il suffit de tiédir pour l'injecter.

Nous avons même tenté, non pas la cure, mais le soulagement de tuberculeux au deuxième degré, et nous en avons obtenu, comme on le verra dans une observation, un effet stimulant de la nutrition très appréciable. Il est permis de supposer que ces essais thérapeutiques, poursuivis avec méthode, amèneraient, dans certains cas, la guérison définitive de quelques formes de tuberculose; mais ce sont des expériences que nous n'avons pas encore eu le loisir de continuer.

OBSERVATION I.

Traitement d'une métrorrhagie post-abortum par les injections sous-cutanées de l'eau de la Source Rouge.

Mme Th. F..., 38 ans, habitant Chevreuse (Seine-et-Oise). Père, mort de la variole ; mère, bonne santé.

A eu deux enfants vivants, l'un de huit ans, l'autre de trois ans. Le 9 avril 1898, hémorrhagie post-partum, avortement de deux mois. Dix-huit heures sans soins. Syncope. Pouls à peine perceptible. Injection d'ergotine, lavages antiseptiques. Injection sous-cutanée, 150 gr. d'eau. Le 10 avril, injection, 300 gr. d'eau et écouvillonnage de la cavité utérine. Faiblesse extrême du pouls, puis syncope. Le 11 avril, injection, 300 gr. d'eau; la circulation reprend. Pouls 62. Les 12, 13, 14 et 15, pas d'alimentation, sauf lait ou bouillon. Les injections sont continuées tous les jours. La malade est rétablie actuellement, elle a repris depuis longtemps son train de vie.

OBSERVATION II.

Mme J... (Louise), commerçante à Chevreuse (42 ans). Père mort d'un cancer, mère bien portante; a eu la rougeole, bien réglée, un fils vivant, âgé de 18 ans. Il y a dix ans, à la suite d'un refroidissement, toux bronchique presque tous les hivers. En mai 1897, la bronchite reprend avec intensité : palpitations, lourdeurs gastriques au repas de midi, sueurs nocturnes, amaigrissement. Appelé le 10 octobre 1897 : toux, dyspnée, inappétence, sueurs profuses la nuit, vertiges, bourdonnements d'oreilles. Traitement ordinaire par les injections sous-cutanées de gaïacol, de l'iodoforme et de la créosote par les voies digestives. Le 25 octobre, amélioration très sensible, la malade mange, augmente de poids. En janvier 1898, rechute avec les mêmes symptômes que précédemment. Le 1er février, traitement par les injections sous-cutanées d'eau de la Source Rouge. Pouls, 88; urines normales, 5 fois par jour; injection, 10 c.c. Le 2 février, 20 c.c.; très peu de douleur, presque pas de réaction. Le 3 février, 30 c. c. ; réaction nulle. 7 février, 45 c.c.; 11 février, 45 c.c.; appétit et forces reviennent. 15 février, 60 c. c. ; le 18 février, 60 c.c.; urines plus abondandes. Le 24 février, 120 c.c. ; 1er mars, 180 c. c. ; 7 mars, 180 c. c. ; 15 mars, 240 c. c. La malade a repris sa gaîté; elle mange et dort bien.

CONCLUSIONS.

Nous pouvons tirer de ce qui précède, les conclusions suivantes :

1° L'eau de la Source Rouge de Saint-Nectaire-le-Haut correspond, par sa constitution, au sérum sanguin ; 2° elle jaillit absolument stérile, pure de tous germes d'algues, de champignons ou de bactéries ; 3° recueillie dans le jet même du griffon en vases stérilisés, elle offre toutes les garanties exigées des liquides destinés aux injections hypodermiques ; 4° elle se conserve ainsi indéfiniment et peut être injectée sans crainte, encore au bout de six mois, même dans des ballons fermés de cire à cacheter, ou dans des bouteilles stérilisées, bouchées de lièges bouillis, non poreux, et placées dans un endroit sec ; 5° dans aucun cas, les animaux, ni les malades, n'ont eu d'accidents à la suite de ces injections ; 6° les phénomènes généraux et les réactions sont les mêmes avec l'eau de la Source Rouge qu'avec tous les sérums ordinairement employés ; 7° la dose toxique par kilog. d'animal (lapin), paraît plus élevée même qu'avec aucun autre ; elle atteint 125 gr. ; 8° il y a lieu de donner la préférence aux injections hypodermiques pratiquées dans le tissu cellulaire ; 9° elles peuvent être massives et dépasser chez certains malades un litre ; 10° les eaux de la *Source Rouge* en injections hypodermiques sont indiquées dans l'anémie grave par hémorragies de toute nature ; dans les intoxications, soit par maladies générales, soit par défaut d'élimination, en un mot dans toutes les affections où il est utile ou urgent d'obtenir une miction abondante et rapide. Elles réussissent même dans certaines formes de tuberculose au deuxième degré ; 11° les eaux de la *Source Rouge* de Saint-Nectaire-le-Haut constituent en définitive un véritable *Sérum hydro-minéral naturel injectable.*

Revue des Sociétés savantes de la semaine

I. — MÉDECINE.

A la *Société de Médecine et de Chirurgie pratiques*, la séance du 3 novembre est consacrée à la suite de la discussion à propos de l'entérocôlite muco-membraneuse.

M. Beurnier insiste sur la diathèse névropathique ou arthritique des sujets atteints de côlite, en tout cas toujours sur leur état dyspeptique ancien. On voit chez ces malades soit des constipés, soit plus souvent des irréguliers diarrhéiques. L'appendicite peut, chez eux, revêtir deux formes : la forme chirurgicale ordinaire à grand fracas, pour laquelle l'intervention s'impose, mais beaucoup plus souvent une forme insidieuse, propagation à l'appendice de l'inflammation de la muqueuse du côlon, qui guérit presque seule par des moyens médicaux et pour laquelle l'orateur n'a jamais eu à conseiller l'intervention.

Au sujet du traitement de l'entérite muco-membraneuse chez les enfants, M. Carron de la Carrière conseille : 1° de combattre la constipation : laxatif huileux et lavement quotidien, massage avant la douche ; 2° l'alimentation : aliments bien cuits et en purée ; viande crue de mouton grattée au couteau ; 3° de calmer l'état nerveux général : douches chaudes ; 4° éviter les causes occasionnelles de poussées aiguës : écarts de régime, constipation, refroidissements ; 5° calmer l'irritation chronique de l'intestin : compresses d'eaux mères de Salies-de-Béarn ; 6° cure à Plombières ou à Châtel-Guyon : Plombières pour les enfants nerveux, irritables, ayant besoin d'une action sédative, et dans les formes douloureuses ; Châtel-Guyon pour les lymphatiques, les torpides qui doivent être stimulés, et dans les formes peu douloureuses.

A propos de l'Étiologie de la côlite, M. Reynier estime que, dans les cas de côlite, on trouve toujours un état congestif de l'intestin, ce qui explique sa fréquence chez les femmes, si facilement congestionnées. La maladie atteint surtout les névropathes, les ptosiques, les sujets présentant des états variqueux. Les enfants qui ont de la côlite sont des enfants de nerveux, et on trouve souvent chez eux des dilatations d'estomac, des chutes du rectum, des varices, des hernies. L'état congestif chronique du côlon est encore plus souvent causé par des inflammations périphériques (mauvais état des annexes, ovaires appuyant sur le rectum, métrite) ; l'appendicite produit souvent le même résultat. Il est nécessaire, par conséquent, de traiter chirurgicalement les organes malades.

II. — CHIRURGIE.

A l'*Académie de Médecine*, séance du 8 novembre 1898, M. Pénières (de Toulouse) fait une communication sur la Cure de la Tuberculose ganglionnaire par les injections d'euphorbe. — L'auteur a donné lecture, l'année dernière, d'un travail sur le traitement des maladies chirurgicales de la tuberculose par des injections d'une émulsion de résine d'euphorbe. Aujourd'hui le nombre de ses observations s'étant considérablement accru, et l'excellence de son procédé étant, pour lui, hors de doute, il vient entretenir l'Académie d'un côté particulièrement intéressant de la question : de l'application du procédé à la cure des adénites tuberculeuses, si fréquentes dans la région du cou. Il rappelle sa technique opératoire, piqûres de la peau presque indolentes au niveau des ganglions malades, et formule la théorie de l'action de l'euphorbe sur le système lymphatique. Les adénites monoganglionnaires sont ordinairement guéries par deux ou trois piqûres espacées.

M. Pénières cite l'observation d'une jeune fille de quatorze ans, qui présentait une polyadénite monstrueuse du côté droit du cou, — du côté gauche, pour une tumeur analogue, elle avait subi plusieurs opérations chirurgicales qui avaient balafré son cou de cicatrices vicieuses ; — à droite elle était presque inopérable ; la tumeur, de la grosseur d'une tête de fœtus, s'enfonçait dans le creux susclaviculaire, en haut elle comprimait le conduit auditif et déterminait de la surdité ; sa surface était parsemée d'ouvertures fistuleuses qui suppuraient abondamment, et la respiration était devenue difficile. En quelques mois, au moyen d'une dizaine de piqûres faites très irrégulièrement, l'enfant a guéri, comme en témoignent deux photographies présentées à l'Académie ; les tumeurs ont disparu, la peau est devenue souple et blanche et la surdité par compression a disparu. M. Pénières engage les praticiens à se servir d'un procédé inoffensif, quand il est employé avec précaution, qui rend la méthode sanglante superflue, et qui préviendra toujours les cicatrices vicieuses du cou.

M. Motet (d'Angers) développe une note sur une nouvelle méthode d'opération pour le ptosis. — Cette méthode est basée sur la synergie qui existe entre le muscle élévateur du globe de l'œil et le muscle élévateur de la paupière supérieure : cette dernière s'élève pour permettre la vue au globe de l'œil lui-même élevé. L'auteur sectionne en deux languettes le tendon du droit supérieur ; il suture l'une de ces deux languettes à la paupière supérieure, à travers une boutonnière pratiquée dans le cartilage tarse.

M. Lancereaux répond aux objections qui ont été adressées à sa méthode de traitement des anévrysmes aortiques par les injections de gélatine. En ce qui concerne l'observation, à issue fatale, de M. Barth, il s'agissait d'un malade urémique ; de plus les injections n'avaient pas été aseptiques, puisqu'elles avaient déterminé un abcès. En ce qui concerne les objections de M. Laborde, la diapédèse des globules gélatineux dans les vaisseaux est hypothétique ; de plus la coagulation ne peut se produire que dans la poche anévrysmale où les conditions qui lui sont favorables, ralentissement de la circulation et rugosité des parois, sont remplies, et non ailleurs. Il ne faut pas faire dans l'anévrysme même les injections qui pourraient déterminer la coagulation en masse. Enfin, l'injection faite près de la poche, ne présente aucun avantage.

M. Dieulafoy démontre la toxicité de l'appendicite, toxicité révélée à la fois par l'expérimentation et par la clinique ; par l'expérimentation, car le liquide recueilli dans

la cavité close appendiculaire et filtré, donne la mort à des cobayes avec des accidents toxiques, tandis que le liquide recueilli au-dessus de cette cavité ne détermine pas d'accidents ; par la clinique, car, des observations citées par l'auteur, il résulte qu'avec un état général satisfaisant, il peut exister des symptômes toxiques d'origine appendiculaire, tels que urobilinurie, subictère, albuminurie, quelquefois des symptômes très graves d'intoxication cérébrale ou bulbaire, pouvant donner la mort. Aussi l'opération s'impose-t-elle de toute façon, dès que l'appendicite est reconnue. [A. P. S.]

REVUE DES CONGRÈS

Congrès français de Chirurgie. Paris : 17-25 Oct. 1898.

Gastro-entérostomie.

M. le Dr Monprofit (d'Angers) donne le résultat de dix-neuf gastro-entérostomies pour cancer et gastrite chronique. Quatorze opérations ont été pratiquées pour cancer et ont donné deux morts opératoires survenues par suite d'épuisement, dans les vingt-quatre heures qui ont suivi l'intervention, sans que l'autopsie ait fait reconnaître aucune complication opératoire.

Sur les douze malades ayant survécu, dix ont retiré un bénéfice notable de l'intervention ; les vomissements ont disparu, l'embonpoint est revenu et la santé générale a été améliorée pendant un temps variable. Deux malades ont continué à vomir et n'ont retiré aucun bénéfice appréciable de l'opération.

Cinq gastro-entérostomies ont été pratiquées pour gastrite chronique ; ces cinq malades ont bien supporté l'intervention ; et tous les cinq ont vu disparaître les troubles gastriques pour lesquels ils ont été opérés.

Au point de vue des procédés opératoires employés, nous avons usé successivement de la gastro-entérostomie antérieure, selon Wœlfler, de la gastro-entérostomie de von Hacker, et du procédé en Y, de Roux, de Lausanne.

Si nous mettons de côté les deux malades qui ont succombé à l'épuisement quelques heures après l'opération, on a, au point de vue du fonctionnement de la gastro-entéro-anastomose, suivant le procédé employé, les résultats suivants :

Procédé de Wœlfler, neuf opérations : cinq résultats parfaits ; deux satisfaisants et deux mauvais. — Procédé de von Hacker, six opérations : cinq résultats excellents, un assez bon. — Procédé de Roux, deux opérations : l'une pour gastrite chronique, l'autre après gastrectomie ; deux résultats parfaits.

Nous sommes donc d'accord avec la plupart des opérateurs pour pratiquer l'anastomose postérieure, soit latérale, soit en Y, toutes les fois que cela est possible, et pour ne faire désormais l'anastomose antérieure que dans les cas rares où elle est seule possible. Nous pratiquons la gastro-entérostomie exclusivement au moyen de sutures au fil de soie et nous n'avons jamais éprouvé le moindre ennui de ce chef. Aussi, sans vouloir porter un jugement définitif sur les procédés d'abouchement au moyen des sutures ou des boutons qui sont employés par beaucoup de chirurgiens des plus autorisés, nous croyons que la majeure partie de la chirurgie gastro-intestinale peut se faire avec l'aiguille ordinaire et le fil de soie fine.

Sur un cas d'exstrophie de la vessie dans le sexe féminin. Nouveau procédé autoplastique.

M. le Dr Phocas (de Lille). — Dans un cas d'exstrophie de la vessie, sur une fillette de treize mois, M. le Dr Phocas a exécuté le procédé suivant. Le mont de Vénus était divisé en deux par l'exstrophie vésicale. En rapprochant ces deux bourrelets cutanés, on recouvrait en partie la vessie exstrophiée. Cette disposition a été mise à profit de la manière suivante. Les deux plis cutanés ont été rapprochés par les mains d'un aide, devant la vessie. Le chirurgien a avivé ensuite les bords internes de ces plis, en taillant sur chaque bord un lambeau à la Mirault, adhérent par son bord supérieur ; des fils d'argent ont réuni les deux bords avivés. Quant aux deux lambeaux adhérents, ils ont été conduits en haut, réunis entre eux, et attachés par des fils d'argent au pourtour de la partie supérieure de la vessie.

De cette façon, toute la surface exstrophiée a été recouverte de peau. Par la partie inférieure sortent les deux sondes uretérales, qu'on a eu soin de placer dans les deux uretères. Ce procédé offre l'avantage de recouvrir la vessie par une portion cutanée, à l'aide de lambeaux cutanés, sans rien sacrifier. S'il échoue, on n'aurait à déplorer aucune perte de substance. Ce procédé n'est applicable qu'au sexe féminin.

Congrès de Gynécologie, d'Obstétrique et Pédiatrie.

Marseille 1898.

Séance du 10 octobre soir.

Classification décimale des Opérations sur l'Utérus.

M. Marcel Baudouin (de Paris). — M. le Dr Baudouin, directeur de l'Institut international de Bibliographie de Paris, a communiqué au Congrès la *Classification décimale des opérations pratiquées sur l'organe utérin.* On sait quelle est la base de cette classification, bien connue désormais en France ; c'est un langage chiffré, universel et international, destiné à faciliter les classements de documents de tous ordres. Les éléments de cette classification ont été appliqués récemment au *Traité de Chirurgie de l'Utérus*, que vient de publier M. le Dr H. Delagénière (du Mans). On conçoit qu'il soit impossible de résumer un travail de ce genre, qui a exclusivement une valeur documentaire et qui n'intéresse que les bibliographes professionnels.

Semaine Gynécologique, Paris, 1898, nov. 8, n° 45, p. 358.

Affections utérines et bicyclette.

M. Leriche (de Nice). — Contrairement à l'habitude prise d'interdire la bicyclette à toute femme atteinte d'affection utérine, j'ai observé, contre mon attente, une ma-

lade qui, par les exercices cyclistes, s'est guérie de ménorragies habituelles. En effet, on peut se rendre compte que l'usage modéré de la bicyclette peut agir comme la gymnastique décongestionnante de Stapfer. Inversement j'ai vu l'abus de cet exercice produire de graves accidents d'hémorragie chez une malade souffrant de métrite et de salpingite chroniques. Les expériences récentes de Regnault et Bianchi ont, de plus, montré chez les coureurs une élévation plus ou moins persistante des viscères sus ou sous-diaphragmatiques : on pourrait donc essayer de relever par ce moyen les organes abdominaux en ptose. Enfin l'usage habituel et modéré de la bicyclette peut modifier la diarrhée chronique ; mené plus activement, il peut combattre la constipation. La bicyclette est donc non seulement, comme tous les instruments de sport, un moyen utile de stimulation générale, mais encore une ressource précise de thérapeutique, dont il faut déterminer avec soin les indications et les modes d'application. (Extrait du *Progrès médical*, 15 octobre 1898.) [A. P. S.]

VARIÉTÉS

La Peste à Anzob.

Le *Messager officiel* annonce que le Gouverneur général du Turkestan a informé la commission, instituée pour prendre les mesures nécessaires en vue de prévenir et de combattre la propagation de la peste, que, d'après le rapport du Gouverneur de Samarcande, une maladie épidémique, qui cause une importante mortalité, a éclaté dans le village d'Anzob, canton d'Iskender, arrondissement de Piandiekend. Le village, situé dans la région montagneuse, est difficilement accessible, étant séparé des localités voisines par les versants de la montagne. Dans la séance du Comité sanitaire, tenue à Samarcande, les médecins, d'après la description des symptômes de la maladie, mais sans avoir fait encore des recherches bactériologiques, ont reconnu que l'épidémie présentait les apparences de la peste. Il résulte des rapports ultérieurs du Gouverneur de Samarcande, que, d'après les informations recueillies sur les lieux par les médecins, le premier cas suspect dans le village s'est produit dans les circonstances suivantes. Dans le village Marzin du même canton, une femme indigène tomba et mourut bientôt après. Une indigène d'Anzob, nommée Aziour Bibi, fut chargée d'enterrer la défunte. Elle revint ensuite à Anzob et tomba immédiatement malade; elle mourut trois jours après. Parmi les parents d'Agiour Bibi, ainsi que parmi les amis présents à l'enterrement et parmi les habitants du village d'Anzob, des cas de maladie se produisirent. Un habitant donne le conseil de déterrer le corps d'Aziour Bibi, comme n'ayant pas été enterré d'après les préceptes du Cheri, circonstance à laquelle on attribuait la propagation de la maladie. Les indigènes d'Anzob déterrèrent le corps, et, convaincus qu'il n'avait pas été enterré régulièrement, ils procédèrent de nouveau à son inhumation. L'épidémie parmi les habitants du village augmenta ensuite considérablement, présentant les mêmes symptômes qu'on avait observés antérieurement.

L'administration locale prit immédiatement les mesures prescrites par les règlements et elle arrêta les dispositions suivantes. Les routes conduisant à Anzob furent fermées; les vêtements portés par les individus morts; leurs objets et leur literie furent brûlés; on procéda au nettoyage du village; les malades furent placés dans des locaux spéciaux; des instructions furent communiquées au sujet des soins à donner aux malades et au sujet de l'inhumation des cadavres. Les individus bien portants furent laissés provisoirement dans le village et munis de linge, de vêtements et d'objets de literie neufs. Les effets anciens furent brûlés. Autour d'Anzob, un cordon composé d'habitants des villages voisins fut placé en observation, et des pelotons de cosaques, chargés de surveiller ces postes d'observation, furent organisés. Enfin, le personnel médical fut renforcé de médecins qui furent munis de médicaments et des moyens de désinfection nécessaires. Les chefs des villages voisins d'Anzob ne constatent aucun cas suspect dans ces localités.

Informée de ce qui précède, la commission instituée pour prévenir et empêcher la propagation de la peste, envoya dans la province de Samarcande des médecins bactériologues expérimentés, qui firent dans l'Inde des études approfondies sur l'épidémie de la peste. En vertu d'un ordre impérial, le prince Alexandre d'Oldenbourg, président de la commission sus-mentionnée, se rend dans la province de Samarcande pour prendre sur place des mesures énergiques à l'effet d'arrêter la propagation de la maladie et d'assainir la localité où elle s'est produite.

La suppression des Laboratoires de Bactériologie.

A la Chambre autrichienne, les antisémites de Vienne, M. Gregorig en tête, ont attaqué avec une violence extraordinaire le comte Thun, à propos de sa réponse à l'interpellation sur la peste, ainsi que M. le Pr Nothnagel, et ont réclamé la suppression des laboratoires bactériologiques.

Le Ministre de l'Instruction publique, comte Byland-Rheidt, et le Chef du Département sanitaire, M. Kusy, ont protesté contre une pareille suppression, au nom des intérêts supérieurs de la civilisation, et ont déclaré que seules des améliorations étaient nécessaires dans le service de ces laboratoires.

Ainsi donc nos prévisions se sont réalisées. L'attaque n'a pas manqué. Inutile d'insister encore sur la gravité de ces faits. [M. B.]

La Bibliographie médicale.

Extrait du rapport sur le concours du prix Laborie en 1898, au nom d'une Commission composée de MM. Léon Labbé, Tillaux et Richelot, par M. Richelot, rapporteur, membre de l'Académie de Médecine.

M. Baudouin évolue sur un plus large terrain, en nous donnant une énumération bibliographique très complète et précieuse à consulter des Opérations nouvelles sur les voies biliaires. Ce tirage à part du *Progrès médical* a pris la forme d'une brochure à laquelle une préface de Terrier ajoute un vif intérêt. C'est un recueil de renseignements qui nous fait embrasser d'un coup d'œil toute la chirurgie des voies biliaires, et nous montre quel nouveau

et vaste domaine la chirurgie abdominale a su conquérir en peu d'années, à côté de ceux qu'elle exploite depuis longtemps. Les travaux de cet ordre sont éminemment utiles, à peine est-il besoin de l'affirmer ; et il faut louer grandement M. Baudouin d'avoir su ériger la Bibliographie en une méthode véritable, dont il n'est plus permis aujourd'hui d'ignorer les procédés et de méconnaître l'importance. (*Bulletin de l'Académie de Médecine*, Paris, 1898, oct. 25, n° 43, p. 307.)

NÉCROLOGIE

L'un des doyens du corps médical, M. le Dr François-Antoine Dufour, vient de mourir à Hermonville (Marne), à l'âge de 90 ans. Reçu docteur en 1834, il exerça longtemps à Villers-Cotterets, où il se distingua pendant les épidémies cholériques de 1849 et 1853 ; plus tard, il vint se retirer à Hermonville. Il avait eu, il y a quelques années, la douleur de perdre son fils, le médecin principal Dufour, mort victime du devoir professionnel à Dijon.

M. le Dr Drouault, de Villemomble (Seine). — M. le Dr Delamare, de Bourg-Achard (Eure). — M. le Dr Brachet, d'Aix-les-Bains. — M. le Dr Gariel, de Marseille. — M. le Dr Jules Raimbault, de Candé.

M. le Dr Quinemant, médecin de l'asile des aliénés de Niort, reçu en 1853. M. le Dr Eltchammoff, de Saint-Calais (Sarthe). M. le Dr Harold Faure-Miller, médecin à Cannes, ancien interne des hôpitaux de Paris, Officier d'Académie, décédé le 7 novembre 1898, à 34 ans.

Nouvelles et Faits divers

Université de France. — *Dispenses de droit d'inscription.*— Le Conseil de l'Université a ensuite arrêté comme suit la répartition des dispenses de droit d'inscriptions, dites du dixième, entre les Facultés et Écoles: Faculté de Médecine, 140; Faculté des Sciences, 50; École de Pharmacie, 107.

Faculté de Médecine de Paris. — Le Conseil de l'Université a attribué les bourses Pelrin et de Barkow. MM. Ball, Baillon et Lombard, étudiants en médecine, sont maintenus en possession de la bourse dont ils étaient titulaires. MM. Berger et Mezner, étudiants de la Faculté des Sciences, Mlle Martin, étudiante en médecine, sont nommés titulaires des bourses vacantes.

— *Concours pour le clinicat,* — Sont nommés : *Chef de clinique chirurgicale.* Charité : M. Auvray. — *Chefs de clinique obstétricale.* Clinique Baudelocque: M. Funck-Brentano. Hôpital Beaujon : M. Rudaux.

Faculté des Sciences de Paris. — A la Faculté des Sciences, pour la conférence de physiologie expérimentale, le candidat de première ligne est M. Lapicque; le candidat de deuxième ligne, M. Arthus.

Faculté de Médecine de Lyon. — Le concours de Clinicat chirurgical s'est terminé par la nomination de M. Xavier Delore, nommé chef de clinique dans le service de M. Poncet. — M. le Dr Aurand est nommé chef des travaux de clinique ophtalmologique. — Il est institué un doctorat de l'Université de Lyon.

Université de Montpellier. — Il est institué un doctorat de l'Université de Montpellier dont le diplôme portera la mention (pharmacie).

École de Médecine de Poitiers. — Un concours s'ouvrira, le 1er mai 1899, devant la Faculté de Médecine de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'École de Médecine de Poitiers.

Faculté de Médecine de Toulouse. — M. le Dr Bordier, agrégé, est nommé, pour la présente année scolaire, chef des travaux de physiologie.

École de Médecine de Tours.— Un concours s'ouvrira le 1er mai 1899, pour l'emploi de Chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Internat.* — Candidats militaires. Epreuve orale (séance du 26 octobre). — Questions : *Anatomie du nerf phrénique; Causes et symptômes de la péricardite avec épanchement.* »

L'Assistance publique à Paris. — Le Conseil municipal est appelé à délibérer, dans sa prochaine session, sur un projet de réorganisation des services de l'Assistance publique, déposé par M. Rebeillard, conseiller du quartier Bonne-Nouvelle. L'Assemblée communale a vainement tenté jusqu'à présent d'introduire quelques modifications dans les rouages compliqués de cette administration; sa bonne volonté fut toujours paralysée par la loi de 1849, et c'est à l'initiative du directeur de l'Assistance publique que sont dus les minces progrès réalisés dans ces derniers temps, notamment la suppression, en 1895, du bureau central des hôpitaux. M. Rebeillard préconise avec raison la *décentralisation* comme le seul remède efficace à cette déplorable situation; il voudrait établir dans chaque mairie une agence pourvue des pouvoirs nécessaires pour que toute infortune, nécessitant l'intervention du service de l'Assistance publique, puisse recevoir satisfaction avec le minimum de formalités administratives. On éviterait ainsi, non seulement un transfert des dossiers, qui fait perdre un temps considérable, mais aussi le dérangement de pauvres infirmes et de vieillards, pour des formalités insignifiantes. Ce furent, d'ailleurs, les mêmes raisons qui motivèrent l'institution des circonscriptions hospitalières. Le Conseil confiera sans doute à la 5e commission le soin d'étudier, d'accord avec l'Administration de l'Assistance publique, si le régime que propose M. Rebeillard est applicable à la Ville de Paris.

Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer. — Par décret rendu sur la proposition du président du conseil, Ministre de l'Intérieur, le sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer (Nord) est reconnu comme établissement d'utilité publique.

Hôpitaux de Lyon. — Un service de dix lits, pour enfants des deux sexes atteints de maladies des yeux, est annexé au service de M. le Dr Rollet, chirurgien de l'Hôpital de la Croix-Rousse.

Hôpitaux de Nancy. — Le *concours de l'Internat* vient de se terminer par les nominations suivantes : *Internes titulaires*, MM. Fruhinsholz, Bichat, Nilus, Melnotte, Grosmaire, Perrin et Gousset. *Internes provisoires*, MM. Jeandelize, Rueff et Houminel.

Service de Santé militaire. — Parmi les projets de loi en souffrance devant la Chambre, citons celui-ci : « La modification, en faveur des officiers d'Administration des Services de l'Intendance et de Santé, des lois actuellement en vigueur sur l'administration de l'armée ». (Sénat : M. Garreau, 1er avril 1898.)

Nominations. — M. le médecin de 1re classe Foucaud est promu médecin principal. — *Armée active.* Promotions : *Au grade de médecin-major de 2e classe*, MM. Marotte et Louet.

Manœuvres du Service de Santé à Châlons. — Au camp de Châlons, les manœuvres du Service de Santé pour les médecins et les officiers d'administration des 1er, 2e, 6e et 20e corps ont eu lieu récemment. M. le Dr Comte, médecin-major, a fait, à l'hôpital militaire, une conférence sur le matériel et les approvisionnements des ambulances et hôpitaux de campagne. Il a fait la description des appareils de suspension des trains sanitaires improvisés. M. le Dr Blaise, médecin principal, directeur technique des manœuvres, a fait fonctionner les lampes spéciales pour la recherche des blessés.

Distinctions honorifiques. — Par décret rendu sur la proposition du Ministre des Affaires étrangères, M. le Dr Calmette, médecin principal des colonies, hors cadres, est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. — M. le Dr Jan, médecin de la marine, est nommé officier d'Académie.

Mariage de médecin. — Le lundi 7 novembre a été célébré, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, le mariage de Mlle Jeanne Mougin, fille du commandant et de Mme Mougin, avec le Dr Emile Diet.

Médecins des Lycées. — M. le Dr Peringuey est nommé médecin du lycée de Bordeaux-Talence en remplacement de M. le Dr Loignon, décédé.

École d'Anthropologie de Paris. — L'École d'Anthropologie (23e année) a rouvert ses cours publics et gratuits le lundi 7 novembre, à quatre heures, 15, rue de l'École-de-Médecine.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 43e semaine 801 décès, chiffre très inférieur à celui des précédentes semaines et légèrement au-dessous de la moyenne de la saison (804). La fièvre typhoïde a causé 6 décès (au lieu de 21 pendant la semaine précédente : la moyenne est de 7). La coqueluche n'en a causé que 5 (au lieu de 12 pendant chacune des deux semaines précédentes : la moyenne est 4). La rougeole, toujours rare en cette saison, n'a causé que 2 décès (moyenne 4). La scarlatine a causé également 2 décès. La variole n'en a pas causé. La diarrhée infantile est enfin revenue à un chiffre normal. Elle a causé 36 décès de 0 à 1 an (moyenne 40). Il y a eu 16 suicides et 11 autres morts violentes. On a célébré à Paris 546 mariages. On a enregistré la naissance de 912 enfants vivants (chiffre incomplet) (464 garçons et 448 filles), dont 647 légitimes et 165 illégitimes. Parmi ces derniers, 36 ont été reconnus immédiatement.

Enseignement médical libre. — M. le Dr L. R. Regnier, chef du Laboratoire d'électrothérapie et de radiographie de la Charité, a repris ses conférences théoriques et chimiques d'électrothérapie et de radiographie, le samedi 12 novembre, à 5 heures, à la Charité.

Écoles Supérieures de Pharmacie. — Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, le nombre des places d'agrégés près les Écoles supérieures de Pharmacie mises au concours, est porté de neuf à dix. La nouvelle place sera comprise dans la section d'histoire naturelle et pharmacie et réservée à l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Nancy.

Association des Ambulanciers de France. — Dans l'allée des fortifications du Bois de Boulogne, sous la direction des Drs Frébault et Chastenet, membres du comité de l'Association des Ambulanciers de France, d'intéressantes expériences ont été faites. Le matériel de l'Association, composé de brancards, boîtes à pharmacie et à pansements, paniers de linge, etc., est attelé à des bicyclettes ou à des tricycles, et est transporté avec rapidité sur le point où l'on signale un blessé. C'est ainsi qu'il a fallu seulement six minutes pour aller chercher un blessé à 1,200 mètres et le ramener au poste central. Vers trois heures et demie, un promeneur, M. André Sohège, qui était monté sur un tricycle à pétrole, a fait une chute en voulant éviter deux enfants. Il est venu se faire panser au poste central.

Société des Vétérinaires de France. — La Société centrale de Médecine vétérinaire a tenu, à son siège, 41, rue de Lille, sa séance annuelle, sous la présidence de M. Mollereau. Après une allocution du président et la lecture d'une intéressante notice de M. C. Leblanc, secrétaire général, sur la vie et l'œuvre de M. Armand Goubaux, ancien directeur de l'École d'Alfort, il a été donné communication de la liste suivante des récompenses décernées : Médailles d'argent grand module : MM. Mourot, vétérinaire au dépôt de remonte de Tunis; Thary, vétérinaire du 5e régiment de dragons; Le Calvé, vétérinaire du 11e escadron du train des équipages; Cocu, vétérinaire à Paris; Médaille d'argent : MM. Gervais, vétérinaire du 5e régiment de chasseurs d'Afrique; Argoud, vétérinaire à Saint-Denis-du-Sig (département d'Oran); René Bissauge, à Orléans; Bojoly, vétérinaire à Bedeau (département d'Oran); Robin, vétérinaire à Ligueil (Indre-et-Loire); Pader, vétérinaire du 19e régiment d'artillerie; Jacquot, vétérinaire à Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle); Gomy, vétérinaire à Saïgon; Huret, vétérinaire du 11e régiment de cuirassiers; Drouin, répétiteur-chef de travaux à l'École d'Alfort. Médailles de bronze : MM. Blin, vétérinaire du 11e régiment de dragons; Arnould, vétérinaire à Montiérender (Haute-Marne); Mouilleron, vétérinaire de la Compagnie des omnibus; Le Calvé, vétérinaire du 11e escadron du train des équipages.

Institut Pasteur de Lille. — M. le Dr Calmette vient de faire don à l'Institut Pasteur, qu'il dirige à Lille,

de 250,000 fr. représentant les bénéfices réalisés dans les distilleries de Seclin par une de ses inventions.

Société des Femmes de France — Lundi dernier, M. le Dr Demoulin a inauguré le cours annuel de médecine de la Société, boulevard Arago, 83, par une leçon sur les premiers soins à donner dans les cas d'accidents.

Médecin candidat Député.—Aux élections législatives du 30 octobre, dans l'Ain (arrondissement de Nantua), M. Picquet, docteur-médecin, Conseiller général, républicain progressiste, a obtenu 1,684 voix. Non élu.

Monument Grisolle. — Le Comité a confié l'exécution du monument à élever à Fréjus au Pr Grisolle à M. Hercule, statuaire. Ce monument se compose d'un buste, placé sur un piédestal, au bas duquel est assise la Médecine. L'effet produit, à en juger par le croquis soumis au Comité, n'est pas merveilleux; mais il est probable que, dans l'exécution de la maquette définitive, l'artiste saura mieux tirer parti de sa composition, qui est intéressante.

La Peste à Vienne.— L'hôpital général de Vienne, où s'était produit le premier cas de peste et qui avait été mis en quarantaine, vient d'être rouvert au public. Les visites ainsi que les cours des diverses cliniques ont été repris. On considère l'épidémie comme complètement terminée. — L'infirmière Albine Pecha est morte de la peste, après neuf jours de maladie ; par contre, l'autre infirmière et les trois ou quatre personnes en observation, sont indemnes de tout bacille.

La Peste aux Indes anglaises. — La peste continue d'augmenter en intensité. On enregistre dans la présidence de Bombay 4,700 décès contre 4,300 pendant la semaine précédente. La peste a fait quelques victimes dans la présidence de Madras. Le haut Hindoustan est indemne, depuis qu'à Calcutta les cas ont cessé.

L'Histoire du Dr O'Dwyer Russell. — Il y a quelques jours, le Dr Thomas O'Dwyer Russell, un Irlandais de Limerick, quittait son île natale, passait quelques heures à Portsmouth, et arrivait enfin à Londres, où l'une de ses promenades fut pour Fleet street, la rue aux journaux. En regardant aux vitrines, le docteur aperçut un dessin du *Punch*, inspiré par l'incident de Fachoda, et des plus blessant pour la France. Froissé dans ses sentiments personnels, il obéit à une impulsion de colère, brisa à coups de parapluie le cadre qui contenait ce dessin avec beaucoup d'autres, et protesta d'une voix emportée contre les insulteurs de la France. Il fut coupé court à son accès de mauvaise humeur par l'intervention de deux policemen, qui lui mirent la main au collet et le conduisirent à la station de police de Guildhall. Là, le docteur, bientôt calmé, donna ses nom et prénoms, exprima ses regrets d'une action aussi violente et offrit de désintéresser l'administration du journal. L'inspecteur de police maintint l'arrestation. On se demanda alors à Mansion House si l'incartade du docteur ne dénonçait pas un trouble des facultés mentales, et un télégramme fut envoyé à Limerick aux fins d'enquête et d'information. La réponse du maire engagea les autorités de la Cité à ne pas élargir leur prisonnier. M. O'Dwyer Russell y était représenté comme un homme responsable de ses actes, mais d'un caractère incoercible. Enfin, ce matin, l'infortuné francophile a comparu devant le lord-maire qui l'a condamné à 50 francs d'amende pour violences et tapage sur la voie publique, plus à 112 francs d'indemnité envers l'administration du *Punch*, pour réparation de la vitrine brisée. Le plaisant de l'histoire, c'est que, au cours de ses explications, le docteur a appris qu'il se dirigeait ce jour-là vers les bureaux du *Punch*, pour y prendre un abonnement d'un an.

La fièvre typhoïde à Lure. — Le *Journal des Débats* a publié l'entrefilet suivant. La fièvre typhoïde vient de faire son apparition au 13e régiment de dragons caserné à Lure. L'épidémie a pris immédiatement une forme des plus graves. En trois jours, sept dragons sont morts, ce qui laisse supposer un nombre considérable de malades plus ou moins dangereusement atteints. Un de nos confrères rappelle à cette occasion, qu'il y a quelques années déjà, un régiment en garnison à Lure avait été décimé par la fièvre typhoïde. Une enquête fut faite à cette époque et il en résulta, paraît-il, que l'eau qu'on avait fait analyser était complètement étrangère à l'épidémie. Si cela est exact, il conviendrait de reprendre l'enquête à un autre point de vue. Si l'eau, dont les soldats font usage à Lure, n'est pas contaminée, ce qui est au moins douteux, c'est que peut-être l'emplacement de la caserne est défectueux ou que les locaux sont mal entretenus, humides ou malsains. Dans tous les cas, il est utile d'agir promptement et de couper le mal dans sa racine, de manière que le fléau ne fasse pas une troisième apparition au moment où l'on s'y attendrait le moins, comme aujourd'hui. Depuis quelques années, l'Administration de la Guerre a fait les plus louables efforts pour prévenir et combattre la fièvre typhoïde dans l'armée. Mais il lui reste beaucoup de choses à faire ; car l'incident de Lure n'est malheureusement pas isolé et trop souvent nous avons à signaler des cas analogues.

Médecins voyageurs.— M. le Dr Maclaud, se dirigeant sur Timbo (Afrique), en évitant les itinéraires connus et après avoir relevé le Koukouré à l'endroit où il sort des limites du Fouta-Djalon, suit la route montagneuse de Diagussa, qui lui a paru être un des points culminants de cette crête (1,480 mètres). Après avoir passé sur le versant oriental, il descend vers Poredaka en relevant le cours des affluents de gauche du Bafing, branche mère du Sénégal. Timbo est évacué par les Foulas. L'impôt y est mieux payé que partout ailleurs en Guinée.

La Science française à l'étranger. — M. le Dr Marmorek, de l'Institut Pasteur, dont l'arrivée à Vienne a été si appréciée, a été reçu par le gouverneur de la Basse-Autriche, comte Kielmansegg, qui l'a chaudement félicité et remercié pour son intervention personnelle et pour l'assistance si spontanément prêtée par l'Institut Pasteur.

Une centenaire manquée. — Est morte, à Masles, canton du Theil, arrondissement de Mortagne, une dame Ernestine Collas, qui était née le mardi 17 pluviôse an VII,

et qui, par conséquent, eût atteint sa centième année le 5 février prochain.

Les Maladies dites honteuses et la Justice. — Extrait d'un compte rendu de Cour d'assises : — Le Président : « Vous avez ensuite contracté une maladie honteuse, pour laquelle vous avez été soigné à Grenoble et opéré à l'hôpital de Lyon » ! — Il est donc *mal* de contracter une maladie, dite honteuse ? ?

Une pleurésie traumatique par coup de bec d'autruche. — Le ras Makonnen, après sa dernière campagne, revint à Beni-Shangul, où il rencontra le général Wlassoff, à qui il fit présent d'une superbe autruche. Or, un jour, cette autruche se jeta sur le général et lui donna un tel coup de bec dans la poitrine qu'elle le renversa. C'est ce coup qui a provoqué la pleurésie qui tient M. Wlassoff alité.

Hôpitaux de Moscou. — Le 27 octobre dernier, un des plus importants et des plus anciens hôpitaux de Moscou, l'hôpital Galitzine, a fêté le vingt-cinquième anniversaire de gestion de son directeur général, le prince Serge Galitzine. Cet hôpital, fondé il y a près de cent ans par les ancêtres du directeur actuel, est largement subventionné par ce dernier. Aussi, à l'occasion de cet anniversaire, le prince Galitzine a reçu un grand nombre de félicitations, et plusieurs allocutions lui ont été adressées en présence des notabilités de Moscou et d'un nombreux public, notamment par le personnel de l'hôpital, l'Assistance publique de l'Empire, la Faculté de Médecine de Moscou, la municipalité, la délégation des hôpitaux moscovites, la Croix-Rouge et d'autres corporations. Ces détails seront lus avec intérêt en France, car le prince Serge Galitzine, dont les sympathies pour notre pays sont de notoriété publique, y compte de nombreux amis. Le prince est officier de la Légion d'honneur, membre du Jockey-Club et de la Société hippique française, et président fondateur du Trotting du Littoral, à Nice.

La mort du Dr Müller. — Voici la touchante lettre que le Dr Hermann Müller, la seconde victime de la peste à Vienne, a adressée, avant de mourir, à sa famille : « Chers parents, frères et sœurs. Il n'y a plus aucun doute. Je suis malade de la peste et je sais parfaitement que, dans peu de jours, la mort viendra. Je dois donc, chers parents, prendre congé de vous, car je ne vous verrai plus sur la terre. Pardonnez-moi toutes les préoccupations que vous avez eues pour moi. Vivez heureux et tranquilles, et soyez persuadés que je mourrai très calme et sans souffrance. Le testament que j'ai écrit avant mon départ pour Bombay vaut également aujourd'hui. Je ne souffre pas et j'espère mourir sans tourments. Votre affectionné fils et frère vous baise la main. Hermann. *P. S.* Je voudrais être brûlé sur un bûcher, afin de ne pas mettre en péril mon prochain. Recueillez mes cendres et, après les avoir désinfectées, enterrez-les dans le cimetière de Dœbling, près de ma grand'mère ». —Cette lettre fait le plus grand honneur à notre distingué et regretté confrère.

Les Hôpitaux allemands en Palestine. — En 1851, les Allemands de l'Église nationale ont fondé un hôpital en Palestine; les débuts furent naturellement modestes. Peu à peu, l'établissement se développa, pour devenir le beau bâtiment, entouré de jardins, que l'on voit aujourd'hui de la route de Jaffa, dominant la hauteur. Les sœurs diaconesses, qui étaient à la tête de l'hôpital, ne tardèrent pas à y ouvrir une école pour les jeunes filles.

En 1867, la baronne de Keffenbrinck-Ascheraden a fondé aussi dans ce pays un asile pour les *lépreux de Jérusalem*. Dans la suite, cet établissement passa aux mains d'une secte protestante, les frères Moraves, qui construisirent un magnifique bâtiment sur la hauteur dominant la plaine de Réphaïm, près du chemin qui conduit à la résidence de l'ancien patriarche grec, le Katamon.

Enfin le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin a fondé un *hôpital* spécialement affecté aux enfants de la contrée et connu sous le nom de Marienstift.

Les Allemands catholiques, à leur tour, travaillent à y augmenter l'influence de leur pays. En 1884, ils y ont fondé un *hospice*, chargé de recevoir les pèlerins et voyageurs allemands de religion catholique. Tout d'abord l'hospice fut dirigé par un prêtre séculier. Dès 1889, les lazaristes furent à la tête de l'établissement; ils ont également à s'occuper des œuvres dirigées par les sœurs de Saint-Charles, dans leur établissement.

L'absence des soins médicaux en Angleterre. — De temps à autre, la secte connue sous le nom de *Peculiar People* se rappelle à l'attention publique ; c'est généralement après quelque malheur causé par son mépris systématique de toute intervention médicale pour la guérison des maladies humaines. Un charretier et sa femme étaient, il y a deux jours, convaincus, à Londres, d'avoir laissé mourir leur petite fille sans appeler de médecin; mais ils avaient prié pour elle. Un ancien de la secte lui avait, en outre, imposé les mains. Le jury les déclara coupables d'homicide. Comme de coutume, quand les « *singulières gens* » sont poursuivis, le juge, devant leur évidente sincérité, n'ose point appliquer la loi avec rigueur. Le couple fut renvoyé avec 50 livres sterling d'amende. Vieille histoire et dénouement prévu. L'ancien a une petite fille malade de la diphtérie qu'il traite aussi par l'imposition des mains. Mais voici qui est plus nouveau. On lit, dans le *Petit Temps*, le compte rendu d'une enquête où une « savante chrétienne », dont toute la science consiste, de son propre aveu, à mener une vie pure, à craindre Dieu et à s'en faire des rentes, proclamait qu'elle pouvait traiter ses clients de loin, sans les voir, au prix d'une guinée par semaine; qu'elle savait qu'il ne peut y avoir de vertu dans un médicament, car la matière est sans pouvoir sur la matière; mais qu'elle ne savait pas au juste si elle s'appliquerait un appareil au cas où elle se casserait une jambe. Qu'est-ce que les *savants chrétiens?* Simplement les médecins des gens qui ne veulent pas de médecins : les *singulières gens* des classes cultivées qui ne peuvent perdre l'habitude d'appeler quelqu'un à leur chevet. Il y a environ 50.000 « savants chrétiens » en Amérique. La secte est autant religieuse que médicale et thaumaturgique et se répand rapidement en Angleterre.

La Médecine et l'Expédition de Madagascar. — On peut suivre pas à pas, dans le *Carnet de campagne* du lieutenant-colonel Lentonnet, le calvaire de la malheureuse armée, qui demandait à combattre et qui se consuma d'impatience, s'empoisonna de fièvre, s'anéantit sur les terrassements de la route funèbre, jalonnée par des cadavres, de Tananarive.

31 juillet. — Il faudra dresser un jour la liste des hommes morts d'anémie et de fièvre que cette route, plus meurtrière que cent combats, a coûtés et coûtera... — 19 août. A cette corvée de route vient s'en ajouter une autre vraiment lugubre. Vingt hommes de mon bataillon sont commandés pour aller creuser des fosses... afin d'y enterrer les morts. Le nombre des victimes devient effrayant. Malgré les fatigues, malgré la maladie, pas de repos. — 22 août. Ce malheureux 200e, composé de jeunes soldats, a été presque entièrement anéanti. C'est épouvantable! Il n'a cependant pas encore combattu. — 23 août. L'ambulance est installée à la diable... A certains postes de l'arrière, *des malades restent sans médecin*... Le matériel d'ambulance manque partout. A qui incombe la responsabilité de cela?... — 26 août. Les caisses de biscuit ou de pain de guerre arrivent *moisies*. — 3 septembre. Les officiers du 200e sont navrés; chaque jour les débris du régiment laissent en route des malades et des cadavres. — 11 septembre. Singulier ordre aujourd'hui: L'ambulance étant encombrée, les corps ne doivent lui envoyer aucun malade qu'en cas d'urgence absolue. Traduction libre : aucun homme ne recevra plus de soins que lorsqu'il sera moribond. L'effet produit est lamentable..... — 21 septembre. Les suicides deviennent de plus en plus fréquents dans la légion étrangère, qui se démoralise... Les malades ne se comptent plus, et on ne les soigne même pas... Le caporal P. M..., pris de dysenterie, doit être évacué; on lui donne quatre jours de vivres, on le hisse sur un cacolet, et le malheureux est expédié sur l'arrière. S'il ne meurt pas, il aura de la chance. *Nul médecin n'accompagne les malades qui ne peuvent suivre*. Les médicaments font défaut. Combien de malades sont morts, depuis quelques jours, faute de soins et de médicaments!... Avec quelle insouciance on traite ces pauvres malades!... Certains hommes exténués, anémiés, ne sont pas reconnus malades; ils marchent et suivent la colonne, et meurent en route ou au camp.

La plume tombe des mains de M. Georges Deschamps, lorsqu'il transcrit de pareilles choses. On hésiterait en effet à enregistrer, pour les historiens futurs, des faits aussi déplorables, s'ils n'étaient attestés par un témoin, s'ils n'étaient certifiés par un officier qui se plaint (on a pu le voir) beaucoup moins en son nom personnel qu'au nom de ses soldats.

Un nouveau microbe pour la malaria. — On annonce de Rome que le Pr Grassi aurait découvert, au laboratoire de l'hospice du Saint-Esprit, le bacille de la malaria, la terrible fièvre des marais. L'agent malarique ne serait rien autre qu'un virus produit et inoculé par un insecte paludéen appartenant à la famille des moustiques qui sécréteraient ce poison normalement comme d'autres insectes sécréteraient des venins divers. Il pourrait, paraît-il, servir à la production d'un sérum contre cette terrible affection.

PETITE CORRESPONDANCE

M. L..., New-York. — Nous pouvons vous envoyer le compte rendu sténographique du cours que vous demandez et de tous autres que vous désirerez. — Oui, si vous êtes plusieurs inscrits pour le même cours, vous bénificierez d'une réduction proportionnelle.

La Médecine au Théâtre

SOIRÉES CLASSIQUES : FRANÇAIS ET ODÉON.

Samedi 5 novembre, représentation de haut gala au Théâtre des Français : Première de *Struensée*, au cours de laquelle la Médecine a eu tous les honneurs de la bataille. Pièce toute de circonstance au demeurant, venant à point après l'arrêt de la Cour de Cassation. Elle a toutes les allures d'un *Ruy Blas*, qui aurait fait ses classes...

Cet excellent Lambert fils, de sa voix à la fois si tendre, en ses entretiens amoureux, et si claironnante à la face du danger, a porté aux nues le rôle du brave Docteur Struensée.

A la première, le succès a été très vif; ce fut une véritable fête littéraire, dont l'auteur, Paul Meurice, a été, à bon droit, le héros triomphant. Mais quels interprètes, depuis Lara jusqu'à Lebargy, en passant par de Feraudy et Leloir! Il ne faudrait pas croire que ce beau drame, qui a pour point de départ une donnée historique très curieuse, soit parsemé de scènes qui empoigneront forcément la foule aux représentations suivantes, car ce n'est pas probable. Mais, pour les médecins, c'est un spectacle à voir. Dans cette maison de Molière, qui n'est pas souvent tendre pour eux, ils passeront une soirée délicieuse. Struensée, avec sa grande allure, leur plaira infiniment, quoique nos confrères aiment peu les Médecins a côté parce qu'au milieu de ses avatars politiques il sut rester praticien merveilleux!

Voici, d'après notre confrère Aderer, pour ceux qui l'ont peut-être oubliée, l'histoire du médecin illustre, qui fut ministre en Danemark.

« Né à Halle, Allemand, par conséquent, Struensée étudia la médecine. Le roi de Danemark, Christian VII, jeune homme affaibli par les excès, voulut avoir un jeune médecin pour l'accompagner dans ses voyages; on lui amena Struensée. « Il était d'une figure agréable, dit Reverdil, qui a raconté ses aventures, d'un commerce doux; il aimait à rendre service. Joyeux convive, beau joueur, empressé auprès des femmes, chasseur et voyageur infatigable, il eut beaucoup de vogue comme médecin. » Il gagna la confiance du roi promptement; celle de la reine ensuite, dans les circonstances suivantes : Christian ayant communiqué à la reine Mathilde une maladie qui mettait en péril sa santé, celle-ci voulut se séparer de son époux et se retirer en Angleterre. Struensée lui montra qu'elle laisserait le champ libre à ses ennemis et qu'il lui faudrait quitter son enfant. La reine céda. Elle accepta l'appui d'un homme maître de son secret; cet homme, elle l'aima bientôt. Struensée devint tout-puissant, d'autant plus que le roi tombait dans une complète imbécillité. Il voulut alors appliquer les réformes que lui avaient inspirées les philosophes français du dix-huitième siècle, qu'il admirait. Il émancipa les serfs, il diminua les impôts, et, enfin, il proclama la liberté de la Presse!

Mauvaise idée : car ses ennemis profitèrent de cette liberté pour le perdre, lui, dans l'opinion publique. Ces choses se sont vues plus d'une fois. Un complot se forma : la nuit du 16 janvier 1772, à la fin d'un bal masqué, on fit signer au roi imbécile l'ordre d'arrêter Struensée et son ami de Brandt. Tous deux, quelques jours après, furent

conduits à l'échafaud et décapités. Avant de mourir, Struensée, le docteur matérialiste, se convertit au christianisme. La jeune reine Mathilde fut exilée. Elle mourut à Zell, à l'âge de vingt-deux ans (1). »

Comme bien on pense, dans la pièce, les choses ne se passent pas tout à fait ainsi ; mais il suffit de savoir que Struensée y meurt en gardant sa belle foi en l'avenir! Ce dénouement est plus moral que la réalité des faits.

A l'Odéon, représentation, plus classique encore, de *Polyeucte*, avec de Max et Segond-Weber. Là, rien de médical, dira-t-on ; mais, en y réfléchissant un peu, on soupçonne vite, au contraire, combien cet émouvant chef-d'œuvre du vieux papa Corneille est digne des pensers d'un médecin philosophe. C'est là, en effet, un exemple des plus typiques de la *Suggestion* à haute dose. Songez donc! Néarque convertit Polyeucte, Polyeucte, Pauline, Pauline, son père Félix, et Félix va presque jusqu'au général Sévère! Un peu plus, les confidents y passaient eux-mêmes....

Certes, c'est une Suggestion spéciale; certes, c'est une idée suggérée d'un ordre tout religieux, idée que les catholiques appellent la Grâce. Mais ce n'est, partant, que cela! Ajoutez qu'on l'obtient par l'exemple d'une exaltation de même nature, qui ressemble joliment à un accès de folie ou de manie : *Natura non facit saltus!* Mais n'approfondissons pas, et bornons-nous à admirer les magnifiques stances que dit si bien de Max, et qui, par leur rythme berceur, auraient dû faire présager la délicate poésie de nos jours.

M. ELL.

(1) Remarquons seulement que l'article *Struensée* du Diction. de Dézobry et Bachelet diffère très notablement de cette notice.

CHEMIN DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Stations Hivernales

NICE, CANNES, MENTON, etc.

Billets d'Aller et Retour collectifs

valables 30 jours.

Il est délivré, du 15 octobre au 30 avril, dans toutes les gares du réseau P. L. M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres, aller et retour, aux familles d'au moins 4 personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classe, pour les stations hivernales suivantes : HYÈRES et toutes les gares situées entre SAINT-RAPHAEL, VALESCURE, GRASSE, NICE et MENTON inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois, c'est-à-dire que les trois premières personnes paient le plein tarif et que la quatrième personne et les suivantes paient le demi-tarif seulement. — Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ.

Institut de Bibliographie Scientifique

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain. — PARIS

Vient de Paraître :

CHIRURGIE DE L'UTÉRUS

PAR

M. le Dr **H. DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

ANCIEN INTERNE EN CHIRURGIE DES HOPITAUX DE PARIS,
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA "SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE" DE PARIS.

Un beau volume, in-8°, de 470 pages, avec 378 Figures dans le texte.

PRIX : 10 Francs.

C'est une *Chirurgie opératoire de l'Utérus* que publie aujourd'hui M. le Dr H. Delagénière (Le Mans), c'est-à-dire un *Traité des Opérations* qui se pratiquent désormais sur cet organe. Il est aussi complet que possible et est appelé à rendre les plus grands services à tous les gynécologistes, auxquels il épargnera des recherches longues et délicates. On peut dire qu'il n'existait pas jusqu'à présent d'ouvrage de ce genre ; car, dans les divers traités de gynécologie, même les plus récents, une place suffisante n'est pas consacrée à la description des différents procédés opératoires.

Cet ouvrage n'est pas seulement une compilation ; c'est aussi l'exposé complet de la pratique personnelle de l'auteur. Cependant il s'est efforcé de garder une impartialité scientifique absolue, puisque, dans l'étude des diverses méthodes, il ne s'est jamais permis la moindre critique, désireux seulement d'ébaucher, dans la circonstance, l'œuvre de l'historien, et laissant le lecteur se faire sur chaque technique une opinion personnelle. Ce livre semblerait donc surtout écrit pour des chirurgiens ; et pourtant son but n'est pas aussi restreint. Nous espérons que les médecins pourront y puiser des notions précises au sujet des différentes indications de chaque opération. Ils pourront en outre se rendre un compte plus exact des ressources thérapeutiques de la chirurgie utérine. On a multiplié les *Figures*, indispensables dans ce genre de travaux, autant pour faciliter la compréhension du texte que pour rendre moins pénibles les descriptions arides des différentes techniques.

On a subdivisé la *Chirurgie de l'Utérus* en trois parties principales : 1° Opérations sur les Ligaments Utérins ; 2° Opérations pratiquées sur l'Utérus à l'état de vacuité ; 3° Opérations pratiquées sur l'Utérus gravide. — Dans chaque partie, l'auteur a successivement étudié les opérations pratiquées par la voie abdominale, par la voie vaginale, par la voie périnéale, et par la voie sacrée. Chaque opération a fait l'objet d'un chapitre spécial, où le même plan a toujours été suivi. D'abord la définition et la synonymie de l'opération, puis son historique ; enfin sa technique, ses suites et ses indications.

Cette *Chirurgie de l'Utérus* satisfera, nous en sommes certain, tous ceux qui attendaient un manuel clair et précis pour les interventions pratiquées sur cet important organe, dans lequel, comme on l'a dit, se résume presque toute la pathologie féminine.

Le Rédacteur en chef-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Fg Poissonnière.
J. Tinturier, Directeur.